



## Vente maison quand le copropriétaire est interné

-----  
Par Mamacool

Bonjour

Ma belle-soeur et son ex compagnon ont mis en vente leur maison.

Ma belle-soeur vient d'être internée en HP. Il est dans son intérêt de vendre car elle n'a plus aucune ressource.

S'ils trouvent un acquéreur, comment peut se passer la vente puisqu'elle n'est pas autorisée à sortir et qu'elle risque d'être reconnue inapte à signer une procuration...

Merci beaucoup

Bonne journée

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Si elle est reconnue incapable de signer, un tuteur (ou un curateur) doit être nommé, et l'accord du juge des tutelles est nécessaire pour procéder à la vente de ce bien immobilier.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N155]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N155[url]

-----  
Par isernon

Bonjour,

l'ex-compagnon propriétaire indivis de la maison est-il d'accord pour vendre ?

Salutations

-----  
Par Mamacool

Bjr

Oui il l'est .

Merci beaucoup